Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 41 (1903)

Heft: 43

Artikel: Réhabilitée

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-200532

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PARAISSANT

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à

L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER Grand-Chène, 11, Lausanne.

Montreux, Ger l're, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall, Lucerne, Lugano, Coirè, etc.

Rédaction et abonnements:

BUREAU DU « CONTEUR YAUDOIS, » LAUSANNE

Suisse: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50. ETRANGER: Un an, fr. 7,20.

Les abonnements de tent des ier janvier, ier avril, ier juillet et ier octobre. S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent. Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



ALMANACH

CONTEUR VAUDOIS 1904

en vente au Bureau du Conteur (Imprime-rie Vincent), dans lesli-brairies, bibliothèques de gares, kiosques de journaux.

PRIX:

50 centimes.

330

- Les nouveaux abonnés pour l'année 1904 recevront gratuitement le journal d'ici au 31 décembre prochain et un exemplaire de l'Almanach du Conteur (année 1903).

Réhabilitée.

La tour, prends garde (bis) De te laisser abattre.

LA TOUR

Nous n'avons garde (bis) De nous laisser abattre.

On n'a pas entonné cette bonne vieille chanson, il y a dix jours, lors de la remise à la ville de Lausanne de la tour de l'Ale restaurée; elle eût été tout indiquée pourtant.

LE COLONEL ET LE CAPITAINE Mon duc, mon prince, (bis) Je viens à vos genoux.

> LE DUC Mon capitaine,

Mon colonel, Que me demandez-vous? LE COLONEL ET LE CAPITAINE Un de vos gardes (bis) Pour abattre la tour.

LE DUC

Allez, mon garde, (bis) Pour abattre la tour.

LE COLONEL, LE CAPITAINE ET LE GARDE La tour, prends garde (bis) De te laisser abattre.

LA TOUR

Nous n'avons garde (bis) De nous laisser abattre.

Construite, suppose-t-on, entre 1210 et 1225, la tour de l'Ale faisait partie des remparts du faubourg du même nom. Ceux-ci ont disparu depuis longtemps, avec les autres murailles de la ville. De 1852 à 1870, l'ancienne tour de défense servit d'abattoir des porcs. C'est là qu'après chacune de ses exécutions, un facétieux tueur de pourceaux, ôtant son bonnet et se tournant vers les curieux, prononcait avec gravité ces mots: « Les parents et les amis peuvent se retirer. »

A partir de l'année 1888, la municipalité le rez-de-chaussée de la tour, à raison de 80 francs par an, à une marchande de fruits, pour y serrer ses corbeilles et ses caisses vides.

La passion des vieux mœllons ne nous possédait pas encore. Elle était même absente à ce point, en 1875, qu'un membre du conseil communal osa demander à la municipalité, sans déchaîner une révolution, de voir s'il n'y aurait pas lieu de saper l'édifice classé aujourd'hui au nombre des monuments historiques. Bien plus, 116 habitants du quartier appuyèrent chaudement cette idée.

La commission du conseil communal l'épousa de même. La tour de l'Ale, disait-elle dans son rapport, ne se distingue que par une désolante régularité; elle ressemble à toutes les tours rondes. Au cours de la discussion, un orateur émit l'avis que le souvenir de la tour pourrait se perpétuer par la photographie. A quoi un autre conseiller répartit que le portrait d'une personne aimée n'a jamais produit le même effet que sa présence maté-

Quinze ans s'écoulèrent sans que l'étude demandée vit le jour. En 1890, les ennemis de la tour livrent un nouvel assaut. Cette fois, ils sont cinq cent quarante-et-un. Ils réclament la démolition d' « un amas de molasse » qui nuit à l'embellissement du quartier.

« Un amas de molasse! Mais c'est au contraire une construction intéressante, qui donne un cachet pittoresque à l'ensemble de la ville!» répliquent cent sept citoyens amoureux des choses du passé. « Gardons notre tour et restaurons-la. »

Nouveau débat au conseil communal. La pauvre tour s'entend traiter de « cylindre de maçonnerie coiffé d'un très vilain toit », et l'assemblée refuse de voter un centime pour sa restauration.

Quatre ans se passent. « La tour est toujours là, dominant deux rues de sa laideur! » lit-on dans une troisième pétition des habitants du quartier. Et, dans une quatrième, ils reviennent à la charge : « Quand nous débarrassera-t-on de cette horreur? » On allait l'abattre. Emoi des historiens, des archéologues, des peintres et des poètes. Ils convoquent une assemblée populaire et y plaident avec tant de chaleur la cause de la tour qu'ils retournent comme un gant l'opinion publique, fondent une société pour la restauration de l'édifice et obtiennent des autorités, non seulement sa grâce, mais encore sa réhabilitation.

Le revirement est si complet que les habitants du quartier, adorant ce qu'ils allaient brûler, deviennent dès lors les plus ardents champions de ce qui, deux ou trois ans auparavant, leur semblait une horreur. Un « Club de la Tour » se constitue. Serrés autour de sa bannière écarlate, ses membres jurent qu'ils verseront jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour la défense du bien-aimé monu-

Nous n'avons garde De nous laisser abattre.

Et voilà comment la tour de l'Ale est plus solide que jamais. Ainsi que le disait un orateur, elle ressemble à ces personnes condamnées par la Faculté et qui deviennent quasi centenaires. Ceux qui l'édifièrent ne firent rien pour l'embellir; mais est-ce une raison pour empêcher ses amis de l'aimer?

On rencontre, dit M. A de Molin, dans la notice historique qu'il a consacrée à la tour de l'Ale, on rencontre de par le monde des personnes qui sont très fières de leur noblesse et font parade de l'antiquité de leur race. C'est chez elles une faiblesse et une petitesse, puisqu'en somme elles n'y sont pour rien; mais il n'en est pas de même pour une ville, qui est une collectivité. L'importance d'une cité dans le monde ne se mesure pas au chiffre de ses habitants et au nombre de ses industries. Il y a un élément moral, fait de souvenirs historiques, fait du renom des grands citovens qu'elle a produits et d'autres éléments matériellement improductifs. Lausanne doit se souvenir qu'elle a été ville romaine, ville impériale et épiscopale. Elle n'a le droit ni de renier son passé, ni de déchirer ses parchemins. »

> La tour, prends garde De te laisser abattre.

> > LA TOUR

Nous n'avons garde De nous laisser abattre.

Sermons de rois.

Nos journaux ont donné, il y a quelques jours, le texte du sermon qu'adressa, dimanche soir, Guillaume II, à ses fils, à l'occasion de leur confirmation.

En cela, comme en bien d'autres choses d'ailleurs, l'empereur d'Allemagne n'est pas un novateur, tout imprévues que soient les différentes manifestations de sa volonté.

Voici, comme pendant, le petit discours que, le 6 avril 1790, Louis XVI adressa à sa fille, la veille de sa première communion. La France était alors en pleine révolution.

« Ma fille, vous me demandez ma bénédiction; je vous la donne de tout mon cœur. Vous connaissez l'importance de l'acte que vous allez accomplir. N'oubliez jamais ce que vous devez à Dieu. Mon enfant, les grands principes de la religion doivent être la règle de votre conduite. Nous sommes plus étroitement obligés, pour l'exemple, à les mettre en pratique. Cette religion sainte est la seule consolation qui nous soit donnée dans nos malheurs. Vous êtes en âge, ma » fille, de sentir nos peines: je ne vous en ai » jamais parlé; mais dans ce moment je crois » pouvoir m'épancher avec vous. Nos peines sont cruelles; mais elles m'affligent moins que celles qui désolent le royaume. Les priè-» res de l'innocence doivent trouver grâce auprès du Ciel. Adressez-lui les vôtres avec la ferveur dont vous êtes capable, pour obte-» nir la fin de nos malheurs, et surtout pour » mon peuple, dont la situation, je vous le » répète, déchire mon âme. » « Les larmes du père et du monarque,

ajoute la chronique, coulaient pendant ce dis-